Avis 16-A-23 du 12 décembre 2016

concernant le projet de règles de séparation comptable de l'activité transport de marchandises et de fourniture de services par SNCF Mobilités, dans le cadre de ses missions de service public et d'exploitation de gares ferroviaires de voyageurs

Posted on: 24 janvier 2016 | Secteur :

TRANSPORTS

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine	Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires et Routières (Arafer)
Dispositif(s)	se référer à l'avis

Lire

le texte intégral de l'avis
40.46 Ko